



Strasbourg, samedi 27 janvier 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/00511**Cloture par l'avis n° FR/2018/00727**

Pris en application :

article 1.22 du Règlement de Police pour la Navigation du Rhin

Crue**Restrictions de navigation sur le Rhin Supérieur
par hautes eaux****Le respect des instructions des agents habilités (tous les
usagers - dans les deux sens)****- à partir du 19/01/2018 à 12:00 au 27/01/2018 à 20:00**

- o **Rhin canalisé**
entre les pk 166,500 et pk 334,000

Commentaire :

Un épisode de hautes eaux est en cours sur le Rhin Supérieur, avec des probabilités fortes d'atteinte de niveaux pouvant conduire à l'arrêt de la navigation au droit de certains ouvrages.

Il est rappelé aux usagers du Rhin qu'en période de hautes eaux, les arrêts de navigation sont régis par les règles du chapitre 10 du règlement de police pour la navigation du Rhin (RPNR). L'article 10.01 fixe les conditions de navigation en périodes de hautes eaux en fonction de l'atteinte des marques de crue du Rhin.

Les usagers sont invités à prendre l'attache du CARING ou des écluses les plus proches pour connaître en temps réel les conditions de navigation fixées par l'autorité compétente sur chaque ouvrage, en application des chiffres 4 et 5 de l'article 10.01 du règlement de police pour la navigation du Rhin.

Service(s) à contacter :

CARING, 2 Route de l'III, BP 61019, 67761 GAMBSHEIM CEDEX

Tél : 0388597659 - Fax : 0388597639

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de Service Adjoint

Eric SCHMITT